

GRAND PRIX DU PATRIMOINE EXPERTS CERTIFIÉS 2010

Une promotion resserrée sous le signe de la norme ISO

► Les experts certifiés sont, pour la sixième fois, mis sur le devant de la scène, eux dont la compétence en gestion de patrimoine a été validée sur la base de l'épreuve de certification organisée par l'association française des Conseils en gestion de patrimoine certifiés

► Le fruit de cet engagement personnel et professionnel se traduit, au travers de cinq épreuves, par un nombre d'élus plus limité qu'à l'habitude, et, nouveauté de cette édition 2010, par l'obtention de facto de la norme ISO 22222 pour ceux qui le souhaitent

LA CERTIFICATION EN CHIFFRES

En France (CGPC)

► Environ 2.000 certifiés sur 3.500 candidats depuis 1998

► Principaux adhérents par métiers :

- salariés des réseaux banques, assurances, mutuelles, sociétés de gestion : 70 %

- exercice « indépendants » (libéral ou en société) : 28 %

- divers (experts-comptables, notaires, avocats...) : 2 %

www.cgpc.net

A l'international (affiliés Certified Financial Planners)

► 126.016 CFP dans le monde, dont environ la moitié aux Etats-Unis

► 23 Pays : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, France, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Irlande, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Singapour, Suisse, Taïwan, Thaïlande.

www.fpsb.org

C'est la sixième fois que L'Agefi Actifs s'attache à promouvoir le talent des professionnels du patrimoine en s'appuyant sur les résultats de l'examen de certification organisé par l'association française des Conseils en gestion de patrimoine certifiés (CGPC). Rappelons que cela fait douze années qu'elle organise cet examen afin de promouvoir une approche patrimoniale globale défendue à l'origine par le mouvement de certification d'origine américaine des *Certified financial planners*, progressivement devenu un réseau international comptant 23 pays (*lire l'encadré*).

L'année de l'ISO 22222. L'année 2009 aura été marquée pas deux événements dans la vie de l'association. La disparition de Claude Bensoussan, tout d'abord, l'un de ses fondateurs, qui a milité toute sa vie pour la qualité des formations patrimoniales. C'est Hervé de La Tour d'Artaise qui a pris sa succession (*lire l'entretien p. 14*). Ensuite s'est dénoué un dossier pour lequel l'ensemble de ses responsables se sont battus, la CGPC se voyant agréée pour délivrer la norme internationale ISO 22222 spécifique au conseil en gestion de patrimoine.

Désormais, chaque candidat réussissant l'examen de certification pourra, s'il le désire, se voir délivrer cette norme qui supposera des validations de connaissances régulières. Voie d'accès à la certification et aux engagements professionnels qui y sont liés, l'examen de la CGPC est donc désormais non seulement le seul en France à être représentatif de l'ensemble des filières du patrimoine, mais aussi à ouvrir cette voie de normalisation.

Il met en lice des professionnels issus de compagnies d'assurances, d'établissements bancaires, de sociétés de gestion de portefeuille, ainsi que des conseillers en gestion de patrimoine indépendants, des experts-comptables, notaires et avocats (*lire les chiffres de la certification*).

257 candidats. Ils étaient 257 candidats à tenter leur chance les 23 et 24 septembre derniers (+11 % par rapport à 2008) dans les centres de Paris, Lyon, Aix-en-Provence, Narbonne, et Nantes. De leurs profils, on peut observer que 54 % ont moins de 40 ans, 5 % plus de 55 ans et que les femmes ont représenté 36 % de l'ensemble. Parmi les établissements mettant pour la première fois en lice des conseillers, on notera la présence de GAN Patrimoine, qui sera rejoint, bientôt, par CNP Trésor.

A l'avenir, si le test se révèle probant (*lire l'entretien p. 14*), il y aura deux sessions d'examen, la prochaine ayant lieu en l'occurrence les 24 et 25 mars 2010 à Paris.

Les meilleurs de la session d'automne sont aujourd'hui récompensés par le Grand Prix du Patrimoine Experts Certifiés.

Méthodologie. Les épreuves portent sur les cinq thématiques suivantes associées à des unités de valeur :

- 1- Droit et fiscalité du patrimoine
- 2- Marchés financiers
- 3- Investissements immobiliers
- 4- Assurances et retraite, gestion du patrimoine social
- 5- Diagnostic et conseil patrimonial global

Ces matières peuvent, le cas échéant, être passées séparément et dans n'importe quel ordre.

Les épreuves des unités de valeur 1 à 4 comportent un grand nombre de questions (pour partie sous forme de ques-

tionnaire à choix multiples et pour partie en questions ouvertes et en exposés de mini-cas pratiques). Elles sont d'une durée de deux heures et sont affectées d'un coefficient 1.

La dernière unité de valeur, qui dure quatre heures, porte sur un cas d'ingénierie patrimoniale et donne lieu à des questions ouvertes. Elle est affectée d'un coefficient 2 (sur le détail des épreuves, voir <http://www.cgpc.net/> sous la rubrique « Devenir certifié / les annales des épreuves »).

Moins de reçus. Le jury chargé du choix des sujets et des corrections est placé sous la responsabilité du professeur Raymond Leban, président du jury de l'examen national, directeur du Cnam actuellement détaché à EDF en tant que directeur délégué de la stratégie du groupe. L'ont assisté dans cette tâche des praticiens et universitaires membres de la CGPC ou choisis par elle.

Sachant que l'obtention, par unités de valeur ou globale pour les candidats ayant passé l'ensemble de l'examen, exige une note au moins égale à 12 sur 20, c'est sur le fondement de leurs délibérations qu'ont été sélectionnées les meilleures copies et ainsi distingués les lauréats du Grand Prix du Patrimoine Experts Certifiés. Cette année, les notes de ce haut du tableau se sont échelonnées entre 14,5 et 18 suivant les disciplines.

Sur ces bases, et compte tenu du nombre important de candidats partiels, le nombre de reçus s'est avéré moins élevé qu'habituellement : 87 au total.

Les trois meilleurs de chaque unité de valeur se sont vus attribuer des prix spéciaux, incluant parfois des égalités de points, tandis que les diplômés du Grand Prix ont évidemment été décernés aux trois plus fortes moyennes générales.

Remise des prix. Plus de 300 personnalités représentant toutes les facettes des métiers du patrimoine s'étaient réunies au Pavillon Gabriel à Paris, le 1^{er} février, pour assister à la cérémonie de remise des prix de la promotion 2010 (*voir photos p. 15*). Témoignant de leur vision commune d'une gestion de patrimoine visant l'excellence, plusieurs partenaires ont accompagné cette soirée : Allianz, le groupe Le Conservateur, Courtage et Systèmes, GAN Patrimoine et Harvest, leurs dirigeants ayant chacun remis les diplômes aux vainqueurs des diverses spécialités (*lire l'encadré*).

En préambule, Hervé de La Tour d'Artaise a évidemment insisté sur l'événement que constitue cette année l'accès à la normalisation. « *C'est un pas essentiel pour CGPC, s'est-il félicité, et de surcroît un facteur de développement de nos adhérents* », laissant présager un nouvel élargissement vers le monde bancaire prochainement.

Une autre évolution en devenir a été mise en avant par le coordinateur de l'examen CGPC, Michel Girardet, qui travaille actuellement avec une commission spéciale à une remise à plat des épreuves, avec comme souci premier d'assurer une plus grande objectivité dans la correction des copies.

C'est à Raymond Leban qu'est revenu le plaisir de récompenser la lauréate du jour. En tant que responsable de l'examen depuis plusieurs années, il a tenu à souligner l'énorme investissement demandé aux candidats, eux qui doivent concilier une préparation intensive avec leurs contraintes professionnelles et familiales. Quant à l'heureuse élue de ce millésime, elle a découvert son statut de *primus inter pares* avec une joie communicative. Prochaine étape, rappelons-le, dès le mois de mars. ■

BENOÎT BARON



1^{er} prix Droit et Fiscalité
FLORENCE ROCHI



1^{er} prix Marchés financiers
YVES PITOIS



1^{er} prix Assurances et Retraite
AURÉLIE LECONTE-LAMBERT



1^{er} prix Diagnostic global
PASCALE TARDIEU

LES LAURÉATS DU GRAND PRIX DU PATRIMOINE 2010

1^{er} Prix

Pascale Tardieu

Conseiller en gestion de patrimoine indépendant

Cnaf

49 ans



Un gage de confiance

Une forte détermination teintée d'un zeste de hasard résume le parcours de Pascale Tardieu qui, après un DEA de droit des affaires, entame un « c'est la vie » à dominante immobilière. D'abord sous l'angle théorique à l'UAP, puis pendant dix ans à la Banque La Hélin où, à partir de 1987, elle franchit le cap

de commerciale à un poste de directeur d'agence à Toulouse, au contact de nombreux promoteurs de défiscalisation, avant de rejoindre le siège à Paris en tant que responsable du marché « agents immobiliers ».

Son panorama du métier se poursuit en 1998 dans le groupe Akerys où elle se charge de l'animation de sociétés de commercialisation de logements neufs, tout en auditant « pour voir » une petite filiale à la santé fragile, la Cnaf. De fil en aiguille, Pascale Tardieu se voit proposer dans cette dernière une participation minoritaire. Se prenant au jeu et par la voie d'un changement d'actionnaire, elle en deviendra progressivement responsable. Avec quelque 1.500 clients fidèles, elle a élargi depuis son activité de transactions vers la commercialisation de FIP, FCPI et pierre-papier et se tourne désormais résolument vers le conseil patrimonial.

« C'est Juliette Lalande, une collaboratrice, qui a eu un rôle moteur pour nous engager en commun dans la certification, alors que me relancer dans les études ne me tentait pas vraiment. Nous voulions un examen pratique, regroupant toutes les matières de la gestion de patrimoine et, malgré l'aide d'un formateur indépendant, à vrai dire, je ne m'attendais pas à obtenir tous les UV, surtout en finances. Maintenant, c'est une troisième personne du cabinet qui va se présenter. Il y a derrière la CGPC qui va assurer la continuité des relations. Et puis nous avons désormais accès à la norme ISO, qui est un véritable 'plus' vis-à-vis des clients et partenaires. Cela nous donne confiance, participe à un meilleur service de notre part et à la reconnaissance de la profession de CGP. »

2^e Prix

Isabelle Schmitt

Conseiller

GAN Patrimoine

30 ans



Une aspiration satisfaite

Sortie de l'ESLSCA, une école de commerce internationale à Paris, Isabelle Schmitt fait ses premières armes chez Axa pendant quatre ans en tant que conseiller, puis responsable clientèle du réseau salarié. C'est en 2006 qu'elle rejoint GAN Patrimoine à Lille en qualité d'inspecteur adjoint avant de devenir expert patrimonial,

son aspiration depuis l'origine. C'est l'époque où l'assureur engage un repositionnement haut de gamme de ses conseillers, voulant les inciter à une pratique plus poussée et diversifiée du métier pour un meilleur conseil à la clientèle.

« Nous avons suivi une formation à l'initiative du GAN après une présélection. Ce sont des experts extérieurs qui nous ont accompagnés au fil des mois, et ce pendant 18 jours. J'ai effectué beaucoup de travail personnel car il fallait étudier tout en continuant d'assurer la marche des affaires. Et je me suis donnée à fond les deux derniers mois avant l'examen. Je suis ainsi une vocation et, désormais, nous avons un argument supplémentaire vis-à-vis des prospects et plus de crédibilité en face de nos clients. J'en espère aussi - pourquoi pas ? - une reconnaissance en termes de carrière. »

3^e Prix

Xavier Chevallier

Conseiller en gestion de patrimoine indépendant

Agepa

53 ans



Un label objectif vis-à-vis de tous

Xavier Chevallier fait partie de ces profils atypiques dont la ténacité semble être le maître mot. Tout en assumant un parcours militaire - avec aujourd'hui le grade de lieutenant-colonel -, il a traversé dans un premier temps divers postes de commercial et de responsable export dans la grande distribution au sortir

de l'ESC de Nantes. Son premier virage intervient en 1986 où il rejoint les agents généraux de l'UAP et s'ouvre à la gestion de patrimoine au travers d'un stage au Ceram. C'est en 2004 qu'il fait le grand saut en créant son propre cabinet à Dijon, Agepa, « afin d'apporter plus de services et par esprit d'indépendance ». Seul, il vit un développement qualifié de modeste mais a racheté début 2008 un portefeuille d'assurance vie.

« CGPC est pour moi un challenge que j'ai mené à bien sur trois ans afin de me prouver des choses à moi-même, de réviser et d'approfondir mes connaissances et de les entretenir régulièrement. Je veux en être un membre actif afin de défendre les intérêts de la profession. Je vais saisir au bond la norme ISO 22222 pour bénéficier d'un véritable label, d'un élément objectif vis-à-vis de tous. »

PRIX SPÉCIAUX

Droit et fiscalité du patrimoine

1^{er} Florence Rocchi, conseiller OPCVM, Lazard Frères Banque
2^e Yvan Viallon, CGPI, VYP Finance
3^e Michel Raguin, expert-comptable

Marchés financiers

1^{er} Yves Pitois, CGPI, Orléans Finance
2^e Nicolas Chabanne, CGPI
3^e Isabelle Schmitt, conseiller, GAN Patrimoine

Investissement immobilier

1^{er} Laëtitia Roy, chargé d'affaires, Société Générale
2^e ex aequo Bruno Guillaume, gérant privé, CIC-Banque Privée
Pascale Tardieu, CGPI, Cnaf

Assurances et retraite

1^{er} Aurélie Leconte-Lambert, consultant chargé d'affaires, Le Conservateur
2^e ex aequo Sébastien Loeuil, conseiller, Allianz

Jean-Paul Yvrenogeu, expert-comptable, Ficamex

Diagnostic et conseil patrimonial global

1^{er} Pascale Tardieu, CGPI, Cnaf
2^e Marc Pawlusik, CGPI, Isis Finance Consulting
3^e ex aequo Jean-Michel Manceau, conseiller, Allianz
Damien Kreider, conseiller, Allianz
Elsa Obadia, chargée d'affaires professionnelles, BNP Paribas



CE QU'ILS SONT DEVENUS



Florence Estienne
Lauréate 2009

Le credo de la valeur ajoutée

Cette trentenaire poursuit un chemin résolu, elle qui a démarré à zéro son cabinet indépendant il y a six ans à La Ciotat : Sumatra Patrimoine. Certes, la crise a marqué l'année 2009 pour cette adepte du conseil global à la clientèle, et les missions de conseil en transmission-cession d'entreprises qui sont l'un des points forts de la structure ont marqué le pas. Malgré tout, le chiffre d'affaires s'est accru et, grâce à son positionnement, les honoraires y contribuent à hauteur de 35 %.

Poursuivant le cap du haut de gamme, Florence Estienne et ses confrères s'investissent également dans la formation et mettent en place actuellement un « plan d'action senior » ainsi que, dans une optique interprofessionnelle, un parcours initiatique du chef d'entreprise.

Un an après, la lauréate du Grand Prix du patrimoine avoue ne pas en avoir tiré, a priori, de bénéfice direct, si ce n'est, au travers d'une communication régulière, un gain de confiance des clients et prospects. Quant à la norme ISO 22222, c'est avec détermination qu'elle va l'adopter : « Elle correspond à la volonté de structuration qui a toujours été la nôtre puisque, par exemple, nous avons toujours été très 'carrés' dans la mise au point des documents administratifs et réglementaires dans le cadre du CIF. »



Anne-Sophie Fraissinet
Lauréate 2007

Promotion à la clé

« Je suis poitevine et restée fidèle à ma banque. » C'est en toute discrétion que cette brillante major de 2007 aborde son évolution intervenue depuis lors, elle pour qui la certification se conçoit comme un acquis de compétences transversales de bon niveau et un apport de pertinence à l'égard de ses clients et de son employeur.

Celui-ci n'y est pas resté indifférent puisque de gérante privée, elle a été promue à la direction de la banque privée du CIC Banque CIO pour la Vienne et les Deux-Sèvres en décembre 2008. « La visibilité apportée par L'Agefi Actifs a également été très positive », avoue-t-elle. Sa maison mère envoie désormais régulièrement des candidats à l'examen CGPC.

Passée à un travail à temps plein, elle qui a consacré du temps à l'éducation de ses enfants, elle dirige donc une petite équipe de quatre personnes, dont deux gérants, au profit d'une clientèle haut de gamme disposant d'au moins un million d'euros d'avoirs financiers. Bien qu'encore peu au fait de la marche supplémentaire apportée par la normalisation, Anne-Sophie Fraissinet se déclare convaincue de vouloir y accéder, elle qui bénéficie de surcroît chaque année d'une formation continue de plusieurs jours dispensée pour le CIC par des intervenants extérieurs.

HERVÉ DE LA TOUR D'ARTAISE, PRÉSIDENT, CGPC

“ Nous voulons améliorer l'examen de certification pour le rendre encore plus proche du terrain ”

L'Agefi Actifs. - Pour CGPC, 2009 restera l'année de l'officialisation de la norme ISO 22222.

Quel est l'accueil de vos adhérents anciens et nouveaux ?

Hervé de La Tour d'Artaise.

- L'accueil est bon, nous le mesurons bien que le lancement officiel date seulement du 1^{er} janvier dernier.

Nous savons que certains de nos grands contributeurs parmi les assureurs sont déterminés à réserver la norme aux meilleurs de leurs conseillers pour en faire un signe distinctif. Nous estimons néanmoins qu'environ les deux tiers de nos adhérents vont demander à bénéficier de la norme, puisqu'il s'agit d'une démarche volontaire. Tout se passe donc bien, y compris avec notre organisme certificateur, AS Plus, qui était présent lors des délibérations du jury.

Et l'accueil des autres instances professionnelles ?

- Il est favorable dans l'ensemble, mais la Chambre des Indépendants est plus hésitante du fait que cette norme concerne des personnes et non des entreprises. Cet élément de différenciation est d'ailleurs

parfois partagé par certains assureurs qui craignent que cela constitue, vis-à-vis de la concurrence, un élément de repérage des bons éléments dans les réseaux.

Quelles sont les prochaines étapes concernant l'examen et la mise en œuvre de la norme ?

- Nous voulons améliorer l'examen de certification qui nous paraît devoir être plus proche encore du terrain, car parfois trop théorique. Il y aura davantage de questions à choix multiple par unités de valeur (UV) afin d'enlever toute place à l'arbitraire lors des corrections. Nous travaillons donc à élargir notre base de données de questions en respectant notre cahier des charges par matières, hormis pour le cas pratique de l'UV 5 qui sera, lui, encore plus fouillé.

Je signale aussi qu'en mars prochain aura lieu une deuxième session d'examen, à titre de test. Nous avons suffisamment de candidats et cela permet à ceux qui ne font qu'une candidature partielle en septembre d'obtenir plus rapidement leur certification.

Nous réfléchissons encore à créer un premier niveau de certification, plus simple, pour les conseillers de terrain, de même qu'une reconnaissance par UV pour les professionnels spécialisés. Enfin, pour revenir à la norme elle-même, hors le renouvellement annuel de la certification CGPC, avec ses aspects de formation et d'éthique, les certifiés ISO auront tous les cinq ans à passer un examen de contrôle, mais d'un nouveau type : nous pensons privilégier l'aspect comportemental au travers d'un oral qui les mettra en situation de clientèle.

Vous envisagez de communiquer autour de ce nouveau label...

- Nous allons le faire dans le courant du premier semestre, et ce sous deux formes : tout d'abord, il va être mis en avant par certains de nos grands partenaires, comme Allianz, ou la MAAF, dans leurs réunions en régions auprès de leur clientèle et nous allons, bien sûr, les accompagner. Ensuite, nous comptons réaliser une campagne grand public sous une forme encore à déterminer.



Avez-vous une autre priorité pour cette année ?

- Il s'agit de l'Europe car nous ne croyons pas, depuis l'origine et notre affiliation à FPSB, au cadre strictement national. Notre ambition est de contribuer à créer un réseau FPSB à l'échelon européen avec, notamment, nos confrères allemand, autrichien ou britannique et des partenaires plus récents tels que l'Irlande ou les Pays-Bas, afin d'affirmer notre existence unitaire. Une bonne raison à cela : le régulateur européen a de plus en plus d'influence, on le mesure chaque jour, et il est nécessaire d'avoir une puissance professionnelle reconnue pour y répondre.



GILLES DE COURCEL, président de la CCIF,
et JEAN-PHILIPPE BOHRINGER, président de la CCEF



RAYMOND LEBAN, président du jury de l'examen national CGPC,
et GILLES ARTAUD, lauréat 2006 et administrateur CGPC



GILLES ULRICH, directeur général du groupe Le Conservateur,
en compagnie d'ERIC GELPE, directeur général de GAN Patrimoine

JEAN-PIERRE QUATRHOMME,
directeur gestion privée d'Allianz,
avec DIDIER ETARD, directeur
d'Allianz FinanceConseil



SOPHIE SOSAMRITH, présidente,
et LAURA CHRÉTIEN-JONEMANN, ingénieur patrimonial,
Vendysée Finance



DANIELLE WAJSBROT, directrice du pôle assurance,
La Banque Postale



DOUNIA HARBOUCHE, avocat, STÉPHANE COUTIN, Astrée Avocats, et MAGENA LEMAIRE, Sélection R



ETIENNE GUÉRIN, groupe Le Conservateur,
et JEAN-PHILIPPE ROBIN, directeur commercial, Harvest



STÉPHANE CARLUCCI, responsable de l'ingénierie patrimoniale,
Banque Martin Maurel, ISABELLE DE WAVRECHIN, directeur général
de Pierre et Vacances Conseil Immobilier, et THIBAUT DE ROUX,
directeur général, Generis Capital Partners



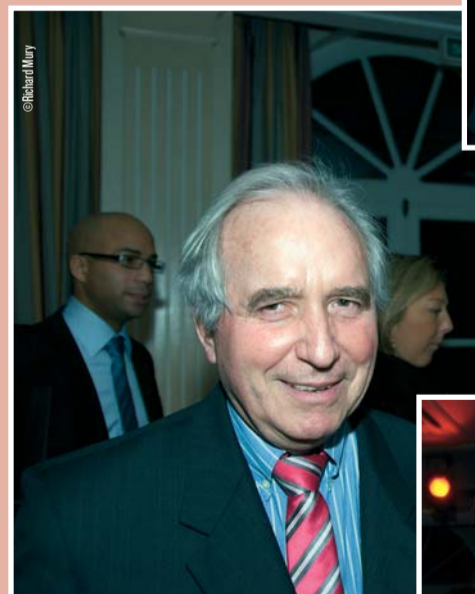
PASCALE TARDIEU, lauréate 2010,
en présence de JOËL GIROD,
directeur général, CAM



PHILIPPE-MICHEL LABROSSE,
président, et FLORENCE KUBOJ,
responsable de l'ingénierie fiscale
et patrimoniale, W Finance



CÉCILE LOUIS-LUCAS, directeur ingénierie juridique et fiscale,
et CATHERINE GARNIER, directrice de la communication, Banque Privée 1818



MICHEL GIRAY, notaire, Etude 1768



FRÉDÉRIC PICARD, directeur général d'Europperformance,
et OLIVIER MAESTRACCI, sales manager, Invesco



BERTRAND SAVOURÉ, notaire, Althémis